



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 16, n°2 | Novembre 2025

Entre changement climatique et écologisation de la société, la filière forêt-bois en transition ?

Forêts françaises et changement climatique : entre écologisation, climatisation et matérialités

French forests and climate change: between greening, climatization and materialities

Vanessa Cholez, Clara Therville et Marieke Blondet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/25731>

DOI : 10.4000/15c8f

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Édition imprimée

Date de publication : 3 novembre 2025

Référence électronique

Vanessa Cholez, Clara Therville et Marieke Blondet, « Forêts françaises et changement climatique : entre écologisation, climatisation et matérialités », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 16, n°2 | Novembre 2025, mis en ligne le 03 novembre 2025, consulté le 09 janvier 2026. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/25731> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15c8f>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Forêts françaises et changement climatique : entre écologisation, climatisation et matérialités

French forests and climate change: between greening, climatization and materialities

Vanessa Cholez, Clara Therville et Marieke Blondet

Cette étude a bénéficié des financements du projet ANR FISSA – Forecasting forest Socio-ecosystems’ Sensitivity and Adaptation to climate change, 2022-2026 (ANR-21-CE32-0010-04), porté par le CNRS et d’une aide de l’État gérée par l’ANR au titre du Programme d’investissement d’avenir via le Laboratoire d’excellence ARBRE (ANR-11-LABX-0002-01). Aussi, nous remercions Noa Demestre et Mathieu Robain pour la collecte de données et leurs analyses, respectivement au sein du PNR du Luberon et du PNR des Pyrénées ariégeoises.

- 1 Les forêts françaises sont, comme bien d’autres milieux naturels, sous le coup de changements climatiques qui se manifestent en France par des événements naturels extrêmes plus fréquents, comme des sécheresses ou des attaques de parasites (Van de Maele, 2020). La prise en charge de ces phénomènes et de leurs impacts est au cœur des réflexions des forestiers tant au niveau national que local, remettant bien souvent en question certains des fondements de ces professionnels. Deuffic *et al.* (2023) parlent alors de « climatisation » des questions forestières. Ce phénomène prend aussi place dans un contexte de pression montante de la société civile, qui s’émeut de plus en plus de la gestion faite en forêt pour des raisons environnementales ou paysagères, et on parle alors d’écologisation (Richou, 2020). Dans ce contexte, notre étude propose une analyse des changements à l’œuvre en termes de discours, de coalitions et de pratiques dans trois parcs naturels régionaux (PNR) : les Pyrénées ariégeoises, le Luberon et le Morvan.
- 2 Nous montrons dans un premier temps que la présence d’acteurs spécifiques engagés sur les questions forestières sur chacun de ces territoires incite à voir la forêt, ainsi que son évolution sous le coup du changement climatique, de différentes manières. En

particulier, nous mettons en évidence que les formes et l'intensité de l'écologisation des acteurs sur ces trois PNR, et les coalitions qui portent cette orientation, dépendent fortement de conditions biophysiques mais aussi historiques et sociales de ces territoires. Dans un second temps, nous mettons en avant les dynamiques produites sur chacun des territoires par les questions climatiques. Notre recherche met en évidence des points communs entre ces territoires, mais également des paradoxes et des disparités concernant la manière dont les problématiques environnementales et climatiques s'articulent avec la dimension territoriale.

1. Approches conceptuelles mobilisées

- 3 La question de la gestion des forêts se pose aujourd'hui au prisme du changement climatique et de ses effets, provoquant des dépérissements sévères dans le monde, en Europe et en France (Arend *et al.*, 2021 ; FAO et Unep, 2020 ; Taccon *et al.*, 2019). Cet enjeu global se manifeste en forêt selon deux grandes composantes : l'atténuation (le rôle des forêts comme puits de carbone pour lutter contre l'effet de serre) et l'adaptation (leurs vulnérabilités et résilience face au changement climatique). Dans ce contexte, il est espéré que les forêts françaises contribuent à l'atténuation des transformations climatiques, tout en continuant d'être multifonctionnelles, c'est-à-dire qu'elles répondent à l'ensemble des fonctions attendues par la société (production de bois, séquestration du carbone et substitution des énergies fossiles, maintien de la biodiversité, accueil du public, etc.) (Barthod, 2015 ; Lenglet et Cauria, 2020).
- 4 Le changement climatique n'est pas le seul moteur de l'évolution des pratiques sylvicoles. L'écologisation montante de la société en est un autre, transcrite dans des attentes plus en lien avec la biodiversité et la gestion durable des ressources. Sous l'expression « *écologisation des esprits* », Kalaora (2001) met en lumière « *l'apparition d'un nouveau sens commun en train de naître, qui constitue l'environnement en problème central autour duquel tous les discours et projets sociaux doivent être reformulés* ». Pour d'autres (Mormont, 2013 ; Mélard, 2008), la notion d'écologisation désigne tout à la fois les processus par lesquels l'environnement est pris en compte dans l'action publique, et les procédures par lesquelles la société intègre les questions environnementales. Cette écologisation est observée en France et en Europe (Selin et VanDeveer, 2015) depuis les années 2000 sur une diversité de secteurs : l'agriculture, avec l'écologisation de la politique agricole commune (Deverre et De Sainte Marie, 2008), mais aussi les politiques du transport ou de l'énergie (Lenschow, 2002). L'écologisation concerne également la filière forêt-bois française (Lenglet et Cauria 2020), qui depuis les années 1990 est pleinement entrée dans cette nouvelle « ère », avec notamment l'apparition d'institutions publiques dédiées et de nouvelles politiques pour protéger l'environnement, telles Natura 2000, qui touchent les espaces forestiers (Richou, 2020). Malgré l'inquiétude de départ des forestiers face à ces orientations, un discours plus « écologique » va progressivement se diffuser dans les documents de gestion tant en forêt publique que privée (Arnould, 2002). Cette émergence de « l'ère environnementaliste » conduit à envisager la forêt « au-delà de la production de bois » pour questionner l'ensemble des services rendus (Richou, 2020 : 60). Ce mouvement prend aussi de plus en plus souvent la forme de conflits lorsque des citoyens s'émeuvent des modes de gestion et d'exploitation ayant parfois cours (Buijs et Lawrence, 2013). Il conduit à une polarisation : d'une part, sylviculture « proche de la

nature » centrée sur la multifonctionnalité, misant sur les processus naturels, le couvert continu, la diversité ; de l'autre, une sylviculture industrielle centrée sur la production, caractérisée par des monocultures, des coupes rases et un fort interventionnisme (Glinel, 2023 ; Baysse-Lainé et Gaborieau, 2023).

- 5 Selon un processus assez similaire à celui de l'écologisation, depuis les années 2000, la question climatique s'est étendue, de manière transversale, à différentes problématiques (énergétique ou de développement par exemple). On parle dès lors de « climatisation du monde » (Dahan, 2018). Cette transversalité de la question climatique s'observe parfaitement dans la Stratégie nationale bas-carbone (MTES, 2020). En France comme en Europe (Sergent, 2014), les forêts sont au cœur des stratégies d'atténuation des changements climatiques, qui incitent à augmenter les puits de carbone dans les produits bois, et à accroître les surfaces forestières et les récoltes de bois. À ces scénarios « intensifs » d'autres opposent des scénarios plus « extensifs » basés sur l'augmentation des stocks dans les écosystèmes forestiers eux-mêmes, en privilégiant la libre évolution et la non-gestion (du Bus de Warnaffe et Angerand, 2020). Dans ces débats nationaux qui agitent à la fois les gestionnaires forestiers et les milieux scientifiques et politiques, le prisme de la séquestration du carbone est privilégié, tendant à occulter les possibles tensions entre atténuation et adaptation, ou encore d'autres fonctions, comme l'accueil de la biodiversité en forêt (Luyssaert *et al.*, 2018, Sabatini *et al.*, 2019). L'enjeu pour les forestiers de protéger les forêts des effets du changement climatique est pourtant bien présent et apparaît comme une injonction contradictoire face à celle de l'augmentation des récoltes (Glinel, 2023).
- 6 Environnement et climat se révèlent donc, au moins à l'échelle nationale, comme deux répertoires de justification qui coexistent. Ils constituent des principes de jugement et de justification de l'action (Lafaye et Thévenot, 1993) : la nature, les êtres qui la composent (animaux, végétaux) et plus récemment le climat intègrent les ordres de justification des personnes, en rapport aux pratiques qu'ils soutiennent. Comment l'écologisation s'articule-t-elle avec la prise en compte du changement climatique en forêt (sous forme de stratégies d'atténuation ou d'adaptation), que ce soit dans les discours ou les pratiques, dans des territoires ayant leurs spécificités ? L'articulation entre écologisation et climatisation reste en effet encore mal connue, notamment à l'échelle territoriale. Cette analyse nécessite de considérer quels groupes d'acteurs portent ces processus, ainsi que leurs formes d'engagement et d'action (Centemeri, 2022). Il apparaît dès lors important de décrire les coalitions d'acteurs portant des visions structurantes de l'écologisation et de la climatisation de leur territoire. La notion de coalition est ici entendue au sens de Sabatier (2014), c'est-à-dire une coalition « *de cause, dont les membres partagent un ensemble de croyances normatives et de perceptions du monde, et agissent de concert afin de traduire leurs croyances en une politique publique* ». De plus, à l'instar d'autres auteurs (Lenglet et Cauria, 2020 ; Banos *et al.*, 2020), nous suggérons que le territoire et ses spécificités conditionnent la manière dont cette articulation se met en place.

2. Approche ethnographique et comparative au sein de trois parcs naturels régionaux

2.1. Description des trois cas d'étude

- 7 Les analyses présentées dans cet article s'appuient essentiellement sur des enquêtes qualitatives menées en 2023 dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire sur la sensibilité et l'adaptation des forêts françaises au changement climatique, au sein de trois parcs naturels régionaux (PNR) : le PNR des Pyrénées ariégeoises (PNRPA), le PNR du Luberon (PNRL) et le PNR du Morvan (PNRM) (figure 1). Le choix de ces territoires s'est fait en discussion avec l'équipe de modélisateurs du projet, avec un double enjeu : d'une part, représenter une diversité géographique, écologique et climatique ; d'autre part, avoir accès à des données de terrain solides pour calibrer la modélisation. En conséquence, nous avons sélectionné un territoire en climat montagnard (Pyrénées ariégeoises), un en climat méditerranéen (Luberon) et un troisième en climat semi-continental (Morvan). Ces trois PNR présentent chacun des spécificités (tableau 1).

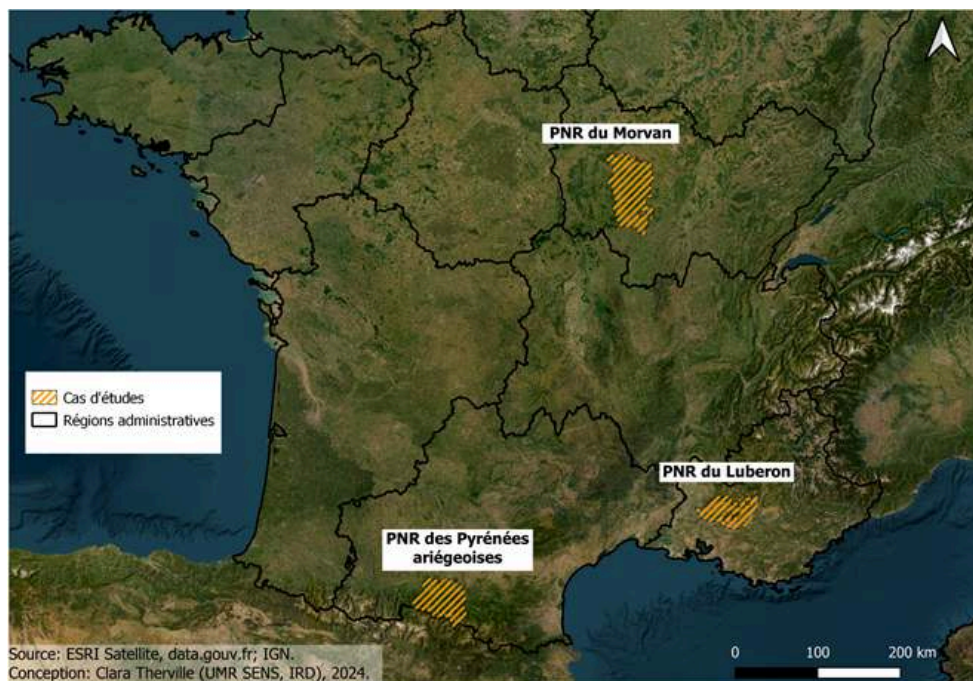


Figure 1. Carte de localisation des trois PNR de l'étude

Source : ESRI Satellite, data.gouv.fr ; IGN
Conception : Clara Therville (UMR Sens, IRD), 2024

Tableau 1. Principales caractéristiques des trois PNR

	PNR Pyrénées ariégeoises	PNR du Luberon	PNR du Morvan
Année de création	2009	1977	1970
Communes adhérentes	138	78	137

Superficie	246 800 ha	185 145 ha	290 900 ha
Couvert forestier	55 %	65 %	43 %
Peuplements	Feuillus (83 %), hêtraies-sapinières	Feuillus (44 %), pinèdes (13 %), cédraies	Feuillus (55 %), résineux (31 %)
Forêts privées –	63 %	70 %	85 %
Propriétaires forestiers	+ 20 000	+ 18 000	+ 22 000
Enjeux forestiers	Difficulté d'accès, forêt mature d'altitude, renouvellement des plantations FFN	Variabilité climatique, sécheresse, risque incendie, difficultés de renouvellement des peuplements	Forêt de production, sécheresse, crise scolytes, renouvellement des plantations FFN
Charte forestière de territoire (CFT)	CFT du Pays Couserans (2007) et CFT de l'Est du PNR (2013)	1 ^{re} CFT (2004), CFT associée à la montagne de Lure (2015)	5 ^e CFT (2022-2028)

- 8 L'Ariège est un territoire historiquement pastoral reconnu pour ses milieux ouverts montagnards. Les peuplements forestiers sont jeunes et issus de l'exode rural et de l'arrêt de l'exploitation pour les forges et l'industrie ou de la politique de Restauration des terrains de montagne (RTM) et du Fonds forestier national (FFN). Une grande partie de ces plantations résineuses arrivent à maturité aujourd'hui, posant la question de leur exploitation et de leur renouvellement (PNRPA, 2018). Cette histoire expliquerait « une mentalité forestière moins ancrée » ici qu'ailleurs (Robain, 2023 : 29). Malgré ce manque d'ancrage, le PNRPA fait figure de proue dans les réseaux d'aires protégées sur les questions de vulnérabilité et d'adaptation des forêts face au changement climatique, via sa participation au projet Life Artisan¹ (2019-2027).
- 9 Le PNR Luberon a connu une histoire proche de celle de l'Ariège avec déprise agricole, retrait du pastoralisme et arrêt de l'industrialisation, histoire qui conduit aujourd'hui à des formes de non-gestion et à la recolonisation de terrains par la forêt. L'impact du changement climatique est déjà bien présent sur les écosystèmes forestiers, causant l'affaiblissement de certains peuplements et l'augmentation du risque incendie. La préservation de la multifonctionnalité forestière est un enjeu fort pour le PNRL. Enfin, la valorisation de la ressource ligneuse se fait essentiellement via la filière bois énergie, du fait de la faible qualité des bois produits.
- 10 Côté Morvan, les peuplements feuillus sont principalement issus d'anciens taillis, gérés historiquement pour produire du bois de chauffage. L'autre particularité de la forêt morvandelle est son fort taux d'ennérisement. Ces forêts monospécifiques (douglas, épicéa notamment) proviennent d'une sylviculture régulière, favorisée depuis 1950 par le Fonds forestier national, et sont associées à la pratique controversée des coupes rases. Aujourd'hui, l'essentiel de l'exploitation forestière du Morvan se fait dans ces peuplements. Ici, les effets du changement climatique se sont particulièrement fait sentir entre 2018 et 2021, où la quasi-intégralité des peuplements d'épicéas ont dû être coupés suite à des attaques massives de scolytes typographes. Les modalités du renouvellement de ces peuplements constituent aujourd'hui un enjeu majeur.

2.2. Méthodologie de l'enquête ethnographique

- 11 Mettant en œuvre une ethnographie multisite, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs de types compréhensifs (Kaufmann, 1996) auprès d'acteurs forestiers des trois PNR. Nous avons essentiellement rencontré des gestionnaires et propriétaires forestiers, privés ou publics, acteurs en conseil forestier, d'autres acteurs territoriaux impliqués sur les questions forestières (chargés de mission forêt des PNR, associations naturalistes, élus...) et enfin quelques acteurs sur l'aval de la filière. Soixante-trois entretiens ont été menés (25 en Ariège, 20 dans le Luberon et 18 dans le Morvan). Trois thématiques ont été abordées : les pratiques sylvicoles, les perceptions et enjeux du changement climatique en forêt, et les services rendus par les forêts. La plupart des entretiens ont été enregistrés, retranscrits et soumis à une analyse thématique par théorisation ancrée (Paillé, 1994). L'identification des personnes à enquêter s'est principalement faite à partir des contacts proposés par les trois PNR et par le Centre national de la propriété forestière, partenaires du projet. Cela a pu introduire des biais dans nos enquêtes. En particulier, nous avons essentiellement rencontré des acteurs engagés sur les questions forestières et une étude approfondie nécessiterait d'inclure également les propriétaires qui ne pratiquent pas d'opération de gestion – voire qui ne se savent pas être propriétaires –, un public de fait difficile à approcher.

3. La gestion sylvicole : entre écologisation, climatisation et matérialités

- 12 Nos enquêtes montrent que la prise en compte des questions climatiques en forêt est conditionnée par deux éléments forts : d'une part, les dynamiques d'écologisation du territoire, qui s'expliquent en partie par l'agencement d'acteurs forestiers spécifiques sur chacun d'entre eux, d'autre part, les expériences vécues de la variabilité climatique. Cette combinaison entre la matérialité des faits, les acteurs et dynamiques sociales, et les spécificités territoriales, conditionne l'expression différenciée des récits et des pratiques du changement climatique en forêt.

3.1. Écologisation et coalitions d'acteurs

- 13 La question climatique en forêt, dans les trois territoires d'étude, est prise en charge dans des contextes marqués par des dynamiques territoriales préexistantes. Nous montrons dans cette première partie comment sa prise en charge différenciée s'explique en partie par la présence de différents processus d'écologisation, notamment à l'échelle territoriale, qui s'expriment au sein de coalitions stratégiques d'acteurs locaux.

3.1.1. PNR des Pyrénées ariégeoises

- 14 Parmi les territoires d'étude, le territoire ariégeois semble celui où les effets d'une écologisation « par le bas² » sont les plus prégnants. Cette écologisation prend de multiples formes. Elle touche à la fois les pratiques à soutenir (ou à bannir) et l'aval de la filière. Elle est portée par une coalition d'acteurs qui comporte le PNRPA, une partie de

la population ariégeoise, des associations écologistes, mais également le Groupement de développement forestier sylvestre créé en 1994³.

- 15 Cette coalition se positionne sur trois aspects. Premièrement, elle encourage une sylviculture douce et proche de la nature, « *qui doit préserver les sols [...] la biodiversité en forêt [...] les milieux...* » (chargé de mission au PNRPA). Comme le suggère cette citation, ce positionnement existait en amont des questions climatiques, ce que l'on observe également dans la charte du PNR (2008) ou encore dans les objectifs initiaux de l'association Sylvestre. Les approches sylvicoles concernées reposent sur un travail basé sur les dynamiques naturelles, où il s'agit de « faire confiance » à la nature comme l'expriment plusieurs enquêtés.
- 16 Deuxièmement, cette coalition soutient également l'idée de laisser une partie des peuplements en libre évolution, c'est-à-dire de ne pas pratiquer de sylviculture ni de prélèvement. Ces pratiques, bien que marginales, sont en légère expansion comme l'explique un cadre de coopérative forestière : « *[i]l y a un peu plus de propriétaires qui vont vers ce type de gestion [...] à but biodiversité, à but non-gestion tout simplement, de libre évolution. C'est assez nouveau, c'est un peu la tendance actuelle.* » Il est intéressant ici de noter que, si la question de la biodiversité apparaît directement comme répertoire de justification, l'enquête révèle que les motivations peuvent être multiples. Elles peuvent aussi être pragmatiques (l'inaccessibilité des peuplements rend de fait leur exploitation impossible) ou relatives à des enjeux climatiques, comme nous le développerons plus tard.
- 17 Troisièmement, cette coalition – appuyée spécifiquement sur ce point par une partie de la population du territoire – s'oppose au modèle de la coupe rase. Le cas des coupes rases en Ariège réveille des souvenirs douloureux des pratiques de la Société d'exploitation des bois du Sud-Ouest (Sebso), associée dans un grand nombre d'entretiens à des coupes mal exécutées, avec de gros dégâts paysagers. Cette expérience a marqué les esprits et la population ariégeoise est désormais réticente à l'égard des opérations forestières trop fortes, constituant selon un enquêté un « *garde-fou pour éviter certaines pratiques* ». Cette limitation des coupes rases est également soutenue par une écologisation « par le haut », avec un arrêté préfectoral – appuyé par le PNRPA – qui régule ces coupes en définissant des seuils abaissés, ainsi qu'une obligation de renouvellement.
- 18 Enfin, cette capacité de mobilisation collective « contre » une vision d'exploitation intensive de la forêt concerne aussi l'aval de la filière : elle a conduit notamment à l'abandon en 2022 du projet de « méga-scierie » aux portes du parc à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Elle a également pour conséquence de faire fuir certains professionnels de la filière, comme en témoigne un de ses représentants : « *[j]e connais des gros exploitants qui vont plus en Ariège [parce que] socialement, c'était difficile.* » Ces derniers préfèrent s'approvisionner dans d'autres départements voisins, comme l'Aude et le Tarn, où la ressource en bois est plus facile à mobiliser. Cette situation conduit à une mobilisation d'autant plus faible du bois ariégeois, que le PNRPA s'efforce quant à lui de rediriger vers des filières de valorisation en circuits courts, de qualité, et calibrées aux besoins des habitants.

3.1.2. PNR du Luberon

- 19 Sur ce territoire, les conditions climatiques et édaphiques typiques des écosystèmes méditerranéens ont historiquement conditionné les peuplements forestiers en place et les bois produits. Les conditions récurrentes de sécheresse contraignent la possibilité d'avoir du bois de grande qualité. Les forêts restent principalement gérées de manière régulière ou en taillis, et nos enquêtés ont largement fait état de forêts peu « rentables » économiquement car de faible qualité. Ce paramètre est renforcé par la présence sur le territoire de grosses industries de transformation valorisant le bois en énergie ou en trituration⁴ : des filières à faible valeur ajoutée, qui rémunèrent très peu les producteurs. Ces filières ont généré au fil du temps leur propre modèle d'approvisionnement, structurant localement la gestion et conditionnant la capacité des gestionnaires et propriétaires à changer d'orientation sylvicole.
- 20 La gestion ainsi pratiquée est souvent qualifiée de « *productiviste* » par certains, même si d'autres déclarent que « *personne ne cherche à rentabiliser les bois* » sur le territoire (technicien de coopérative) ; les propriétaires cherchant avant tout à entretenir leur patrimoine forestier pour pouvoir le transmettre, sans forcément viser un revenu. Ceci pose la question fréquente du manque de fonds disponibles pour soutenir des changements de pratiques en forêt privée (vers l'irrégularisation). Le PNR et un expert forestier promouvant la gestion Pro Silva⁵ réfléchissent à la manière de valoriser économiquement d'autres services rendus par les forêts (sans succès majeurs pour le moment). Enfin existe aussi sur ce territoire un très grand nombre de petites propriétés privées forestières non gérées (près de la moitié de la propriété privée selon le PNR), et de fait en libre évolution, malgré les efforts du parc et des acteurs du conseil en forêt privée pour regrouper les propriétaires en collectifs de gestion.
- 21 Malgré ce manque d'engagement de la plupart des acteurs forestiers privés sur les questions écologiques, les élus locaux et leurs concitoyens portent de manière plus évidente un processus d'écologisation. Le périmètre de la réserve de biosphère Luberon-Lure manifeste en effet une sensibilité relativement forte de sa population et de ses élus aux questions écologiques (Blondet, 2016). Selon les enquêtés, la forêt représente, pour ces acteurs, la biodiversité par définition, un enjeu paysager et un bien d'intérêt public – et les projets qui la menacent font face à la résistance de collectifs citoyens. Selon des gestionnaires privés, du fait de cette pression sociale⁶, de plus en plus de propriétaires demandent d'éviter ou de réduire les coupes rases. Par ailleurs, élus et habitants trouvent de bon augure de laisser des « *zones complètement sans êtres humains* » et souhaitent ainsi favoriser des espaces en libre évolution ou la présence d'îlots de sénescence.
- 22 Pourtant, ces élus mettent assez peu à leur agenda les questions forestières, souvent au second plan par rapport aux enjeux pastoraux ou touristiques, et suivent en général les recommandations sylvicoles des agents de l'Office national des forêts (ONF). Ces derniers déclarent globalement mettre progressivement en place, lorsque c'est matériellement possible, une irrégularisation des peuplements. Ils sont appuyés dans cette démarche par le PNR. De légers changements en termes de pratiques sont aussi perceptibles dans le secteur privé. Selon les agents du Centre national de la propriété forestière, les propriétaires commencent à changer certaines pratiques, avec une appétence montante pour la gestion mixte ou à couvert continu, jugée plus résiliente.

- 23 En résumé, deux coalitions se font jour sur le territoire, sans pour autant que cela produise de fortes tensions. D'une part, un groupe d'acteurs de la forêt privée qui considèrent majoritairement que le système en place est le seul viable et refusent de changer de pratiques par tradition et intérêt. De l'autre, le PNR associé à l'ONF, plusieurs élus et quelques experts forestiers qui promeuvent des pratiques sylvicoles plus proches de la nature.

3.1.3. PNR du Morvan

- 24 Dans le Morvan, l'écologisation « par le bas » en forêt est d'abord née d'enjeux relatifs à la biodiversité. Dans les années 1990, la coalition formée par le PNRM, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Bibracte (établissement public de coopération culturelle) et le département de la Nièvre promeut une vision alternative de la gestion forestière, avec la volonté de maintenir la diversité biologique et de diminuer la pratique des coupes rases. Cette dernière est devenue à cette période « *le symbole d'une repolitisation et d'une écologisation des enjeux forestiers* » (Deuffic et al., 2024). Puis, dans une logique d'action en réponse à « *un sentiment de désespoir et d'impuissance* » face à l'enrésinement croissant des forêts depuis les années 1970 et à la sylviculture associée (monospécifique et coupe rase), se sont créés des groupements forestiers citoyens (le Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan (GFSFM) en 2003, puis le Groupement forestier du Chat sauvage en 2015⁷). À eux deux, ces groupements gèrent 550 ha de forêt et représentent presque 2 000 sociétaires ; chiffre en constante augmentation témoignant de la montée en puissance du mouvement d'écologisation. Faisant appel au même expert forestier Pro Silva, ils défendent une sylviculture à couvert continu (SMCC), irrégulière, diversifiée, basée sur la régénération naturelle qui favorise la production de bois d'œuvre : « *Notre objectif premier, c'est pas de mettre les forêts sous cloche, c'est de montrer qu'on peut faire une autre sylviculture que la monoculture* » (cogestionnaire du GFSFM). Malgré ces orientations, contrairement au cas ariégeois, le discours et la pratique de la libre évolution ne sont pas prégnants dans le Morvan. Le cogestionnaire du groupement du Chat sauvage le résume ainsi : « *La libre révolution, pour moi, c'est pas un objectif. Je préfère une gestion respectueuse des équilibres qu'un abandon complet, quand c'est possible.* »
- 25 À l'échelle de leur territoire, cette coalition d'acteurs cherche à faire face aux pratiques de mécanisation de la sylviculture pratiquée par les coopératives forestières et la Société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui à elle seule gère, dans le Morvan, environ 6 500 ha de forêt. Par exemple, suite au travail du PNR et du département de la Nièvre en particulier, depuis 2021, un arrêté interdépartemental concernant les 4 départements du PNR limite la surface des coupes rases de 4 ha (inscrit dans le code forestier) à 2 ha pour les forêts de 21 communes. Cet arrêté oblige, dans tout massif forestier d'une étendue supérieure à 10 ha, après toute coupe rase d'une surface supérieure ou égale à 2 ha, à un renouvellement forestier dans les cinq ans suivant la coupe, si la régénération naturelle n'est pas installée.
- 26 Dans ce contexte de tension entre des acteurs privés gérant de grandes surfaces forestières majoritairement monospécifiques (même si la Société forestière est en train de revoir ses orientations sylvicoles) et des acteurs porteurs de l'écologisation, l'un des objectifs centraux du PNRM est la mise en place d'un dialogue local apaisé, notamment

via la création et l'animation d'un groupe de travail forêt-bois, réunissant tous les acteurs locaux de la filière.

- 27 En conclusion de cette section, les situations d'écologisation sur les trois territoires sont contrastées et en lien avec les spécificités locales (historiques et acteurs en présence). De manière transversale, les dynamiques d'écologisation viennent soutenir une vision plutôt polarisée des pratiques : les critiques du modèle dominant de sylviculture (impliquant notamment la coupe rase) émanent d'acteurs qui défendent une vision holistique d'une « forêt-système-vivant » (Parès, 2018). Mais les traductions territoriales de cette polarité varient : des partisans d'une exploitation plus intensive qui évitent l'Ariège, une situation conflictuelle dans le Morvan et, dans le Luberon, une dualité entre une forêt productive bloquée dans un modèle de filière et des espaces en non-gestion, à faible visibilité socio-politique. Ainsi, l'écologisation s'exprime à l'interface entre matérialité territoriale, coalitions d'acteurs et récits (Banos *et al.*, 2020). Nous verrons dans la sous-partie suivante comment la question climatique vient se greffer sur ces trois dimensions.

3.2. Prise en compte du changement climatique : entre matérialité vécue et climatisation

- 28 Dans cette seconde sous-partie, nous développons la manière, d'une part, dont les différents territoires font face à la matérialité du changement climatique en forêt, d'autre part, dont l'argument climatique est mobilisé par les acteurs dans leurs discours et leurs pratiques. Nous discutons la façon dont ces deux dimensions viennent reconfigurer, ou pas, les discours, pratiques et coalitions préexistantes.

3.2.1. PNR des Pyrénées ariégeoises

- 29 Le PNRPA représente une situation paradoxale : si les effets concrets du changement climatique sont peu prégnants, l'enquête révèle un fort engagement par anticipation sur cette question, et la prégnance du répertoire de justification climatique. D'un côté, il s'agit du territoire le moins impacté par les effets directs du changement climatique. Comme nous l'indique un technicien forestier, il n'y a « *pas de grosses inquiétudes en termes de pluviométrie, on est quand même contre les contreforts des Pyrénées* ». Même si des signes de diminution de la disponibilité en eau sont observés, les conséquences restent limitées et, d'après plusieurs enquêtés, les forêts du PNRPA ont jusqu'à présent été relativement épargnées par les dépérissements.
- 30 En parallèle, l'enquête montre une importante prise de conscience des enjeux climatiques, des débats actifs sur le sujet, et une visibilité nationale du parc sur ces questions en forêt. Déjà, tous les propriétaires rencontrés s'accordent à dire que les forêts ariégeoises n'échapperont pas aux effets du changement climatique. Dans leurs discours, les membres de la coalition présentée plus haut défendent désormais leurs choix sylvicoles avec un argument supplémentaire : les enjeux climatiques. À travers une sylviculture plus douce ou la libre évolution, il s'agit de renforcer la résilience des peuplements, mais certains estiment aussi que ne pas toucher à la forêt constitue la meilleure mesure d'atténuation. Un propriétaire pratiquant la libre évolution se justifie : « *[c]'est urgent, il faut capter du carbone dans l'atmosphère, faut qu'il y en ait moins, du carbone dans l'atmosphère !* » Ainsi, une pratique plutôt associée, dans les discours, à

des enjeux de biodiversité est aujourd'hui également associée à un répertoire de justification climatique.

- 31 Du point de vue des pratiques cependant, nous avons observé peu d'inflexions notables. Toutefois, les bienfaits de l'introduction d'essences allochtones font débat – et constituent un sujet émergent par rapport à ceux associés à la question de l'écologisation. Nombreux sont les enquêtés qui font part de leurs incertitudes, comme en témoigne ce propriétaire : « *Bien malin celui qui peut répondre, je ne sais pas, nous ne savons pas quelles seront les essences à privilégier* ». La coalition, dont fait partie le parc, défend l'idée de « *faire confiance à la nature* » et de recourir aux essences natives, une position soutenue par la plupart des acteurs rencontrés et favorisée par certaines spécificités territoriales. Parmi elles, l'absence d'une filière industrielle bien implantée apporterait de la flexibilité, et l'idée que les arbres pyrénéens disposent de suffisamment de temps pour s'adapter ressort dans plusieurs entretiens. Le parc s'engage aussi fortement aux échelles locales et nationales sur la thématique des forêts et du changement climatique. Sa participation au Life Artisan en tant que site pilote l'amène à développer des diagnostics de vulnérabilité de ses forêts et à sensibiliser aux « itinéraires sylvicoles alternatifs » présentés précédemment. Le parc se projette ainsi dans des risques pour l'instant quasi inexistant sur le territoire, tels que le risque incendie. Il se pose dans une posture d'adaptation par anticipation d'un changement climatique encore peu visible, un argument supplémentaire pour conforter les pratiques alternatives qu'il soutient dans tous les cas.

3.2.2. PNR du Luberon

- 32 Dans le Luberon, tous les acteurs rencontrés sont conscients des transformations climatiques très prégnantes sur le territoire (plusieurs années de sécheresse estivale et une sécheresse hivernale en 2022-23), mais les impacts en forêt sont encore peu ressentis. Les dépérissements sont assez peu marqués jusque-là, même si les gestionnaires rapportent des signes plus importants de fragilité (descente de cimes, chênes verts encore roussis au printemps) sur des essences considérées comme adaptées aux conditions climatiques sèches. Beaucoup d'entre eux observent aussi, ces dernières années, une baisse de production : les arbres poussent moins et moins vite (Demestre, 2023 : 58).
- 33 Malgré ces signes, la plupart des gestionnaires considèrent que les peuplements qu'ils gèrent ont « *une forme d'habitude du stress hydrique* » (expert forestier), conduisant nombre de forestiers à penser qu'une sélection naturelle se serait déjà opérée, ne conservant que les spécimens les mieux adaptés. Les gestionnaires se positionnent dès lors plus dans une posture d'observation et d'accompagnement de l'existant, sans envisager de changement radical de pratiques. Cette posture attentive, qu'on peut qualifier de *soft adaptation* (Brèteau-Amores et Brunette, 2020), se justifie d'autant plus que les conditions biophysiques du Luberon – climat méditerranéen associé à la pauvreté des sols – rendent difficiles les travaux de plantation. D'après un chargé de mission au Parc, « *comme on est sur des sols vraiment très contraignants [...] la plantation en plein [...] a très peu de chance de survivre* » ; sans compter la pression cynégétique sur les jeunes pousses qui conduit souvent à l'échec des plantations et de la régénération naturelle.

- 34 Contrairement à l'Ariège, dans le Luberon les pratiques d'irrégularisation ne sont pas associées dans les discours à l'enjeu climatique. Souvent, elles étaient déjà présentes avant les évidences du changement climatique et constituaient des expérimentations qui ne visaient pas forcément l'adaptation des peuplements (par exemple l'irrégularisation des futaies de cèdres).
- 35 Les élus, quant à eux, semblent avoir encore peu inscrit la problématique du changement climatique dans leurs agendas, comme en témoigne ce chargé de mission d'une collectivité territoriale : « *On est peut-être un peu trop attentistes par rapport à l'agenda de nos élus qui, en l'occurrence, n'a pas du tout encore inscrit à l'ordre du jour ces questions-là de la forêt [...]. Le risque climatique pour le moment n'existe pas du tout dans les discussions autour de ça.* » Une exception notoire est tout de même la gestion du risque incendie qui constitue déjà l'un des points d'attention des élus et devrait se renforcer à l'avenir.
- 36 En conclusion, les acteurs du PNRL ne semblent pas percevoir d'effets massifs du changement climatique sur le territoire, mais tous s'accordent sur la nécessité de gérer l'existant qui devrait, ils l'espèrent, résister à ces transformations du fait de l'habitude à cet aléa. On ne peut donc conclure ici à l'expression de justifications climatiques pour expliquer et orienter des changements de pratiques. La matérialité biophysique du territoire contraint de toute façon fortement des changements plus drastiques de pratiques. Cette réflexion à partir de l'existant est renforcée par le refus d'importer des essences allochtones, pour raisons écologiques et sanitaires, et du fait d'un grand manque de connaissances scientifiques sur les forêts méditerranéennes. Il n'en demeure pas moins que l'inquiétude est générale chez les gestionnaires quant à la pérennité des forêts du territoire à l'avenir.

3.2.3. PNR du Morvan

- 37 Des trois territoires, le PNRM est aujourd'hui le plus impacté par les effets directs du changement climatique. L'enquête révèle une transformation des pratiques à l'œuvre afin de s'y adapter au mieux. Car si l'incertitude demeure, notamment quant au choix des « essences d'avenir », la conviction de nouvelles crises à venir est bien présente. Après plusieurs épisodes de sécheresse, avec 2018 comme année charnière, 2021 a marqué le pic de la crise des scolytes sur les épicéas dans le Morvan. Aujourd'hui le renouvellement de ces peuplements est toujours en cours. Plusieurs autres maladies liées à des bio-agresseurs sont également revenues au cours des entretiens – par exemple, la propagation du pissode du sapin, parasite qui attaque les arbres affaiblis et dépérissants, est source d'inquiétude. Aussi, la grande diversité des stations présentes dans le Morvan amène à des choix sylvicoles divers. Alors que le chêne pédonculé dépérit depuis une dizaine d'années au nord-ouest du Morvan, il se porte plutôt bien dans le reste du PNR, contrairement au hêtre, expliquait un gestionnaire forestier.
- 38 Dans ce climat d'incertitude, deux tendances se dégagent quant au renouvellement des peuplements : « *miser sur l'épigénétique* »⁸ et laisser faire la nature en l'observant vs diversifier par plantation en mélange. Le cas des ormes a souvent été cité comme exemple d'adaptabilité naturelle : un élu référent forêt mentionne que les quelques ormes qui ont résisté à la graphiose « *sont encore là, ça repart doucement* ». À l'opposé, l'introduction du cèdre de l'Atlas dans une logique d'adaptation au changement climatique par diversification allochtone ressort également des entretiens. La question

du renouvellement des peuplements de douglas est aussi au cœur des préoccupations : elle se posait déjà dans les débats autour de l'enrésinement et de l'acidification des terres, mais l'argument de leur bonne résistance climatique est aujourd'hui remobilisé par les coopératives forestières pour justifier le maintien de leur plantation.

- 39 Nous l'avons vu au-dessus, le sujet de l'introduction d'essences allochtones (tel le cèdre de l'Atlas), espérées plus adaptées au changement climatique, tout comme celui des coupes rases, ravive des tensions préexistantes à la question climatique et place le PNR dans une position délicate, avec des prises de décision pas assez conservatrices pour les acteurs « naturalistes » (tels les groupements forestiers citoyens) ou trop pour les acteurs « interventionnistes » (tels les gestionnaires de la Société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations). Cependant, alors que les groupements forestiers citoyens continuent de pratiquer une sylviculture proche de la nature sans plantation, on observe des inflexions dans les pratiques plus productivistes, comme la diversification des essences des plantations de résineux. Face au taux d'échec élevé des récentes plantations dû aux sécheresses, depuis 2021, la Société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations entame sa troisième saison de reboisement en trio d'essences, accompagné d'interbandes cherchant à favoriser la régénération naturelle.
- 40 Dans ce contexte de crise des dépérissements, le Morvan se pose comme un territoire d'expérimentation. On observe des initiatives visant à suivre les effets de ces changements. Par exemple, Bibracte a créé un « laboratoire d'expérimentation forestière » sur le site classé du mont Beuvray, en partenariat avec l'ONF, le PNR et plusieurs institutions de recherche, afin de mettre en place un suivi des peuplements pour diagnostiquer au mieux la variabilité de leur réponse au changement climatique.
- 41 Pour résumer cette partie, les expériences vécues des changements climatiques diffèrent de manière conséquente entre les trois PNR et ne sont pas forcément directement reliées avec la climatisation des discours et des pratiques. Les Pyrénées ariégeoises adoptent une posture d'anticipation, qui vient renforcer des orientations préexistantes, et les acteurs du Luberon, habitués à une variabilité climatique méditerranéenne, comptent sur la capacité d'adaptation naturelle des espèces. Enfin, la gestion de la crise des dépérissements dans le Morvan se superpose à des tensions préexistantes et, bien que des inflexions soient notables dans les pratiques (diversification, irrégularisation et interbandes de régénération naturelle), elles sont susceptibles d'être invisibilisées par les craintes liées à l'utilisation d'essences allochtones.

Discussion et conclusion

- 42 Nos résultats illustrent la manière dont l'enjeu du changement climatique en forêt est pris en charge de façon variable selon les trois territoires d'étude et comment les discours et les pratiques autour de cet enjeu sont conditionnés par des dynamiques préexistantes (notamment autour de l'écologisation de ces territoires) et par les expériences vécues de ces changements. Émerge aussi la présence, sur chacun des territoires, de coalitions stratégiques porteuses de visions, parfois concurrentes, de ce qui devrait être fait pour aborder ces enjeux environnementaux et climatiques. L'ensemble de ces résultats est synthétisé dans la figure 2.

Figure 2. Synthèse pour les trois cas d'étude des reconfigurations des discours, pratiques et coalitions, au regard des enjeux environnementaux et climatiques

	Pyrénées ariégeoises	Luberon	Morvan	
TERRITOIRE	Culture forestière, enjeux forestiers	En émergence	Faible	Moyenne
ÉCOLOGISATION	● Territoriale	Forte	Moyenne	Forte
	● En forêt	Forte	Faible	Moyenne
	● Pratiques soutenues	Sylviculture douce - faire avec la nature Libre évolution	Sylviculture douce - faire avec la nature	Sylviculture douce - maintien des feuillus
	● Pratiques décrites	Coupes rases	Coupes rases	Coupes rases Enrésinement
	● Coalitions porteuses	PNRPA + Sylvestre + ONF (promotion sylviculture douce) + Populations (contre les coupes rases)	PNRLUB + élus + ONF + groupements citoyens (contre les coupes rases)	PNRMOV + ONF + Bibracte + acteurs écologistes + collectivités locales + groupements forestiers citoyens (contre enrésinement)
CLIMAT	● Expérience vécue du changement climatique	Faible	Forte - mais habituelle	Situation de crise - dépérissements
	● Climatisation des discours	Forte	Faible	Forte
	● Inflexions dans les pratiques	Faible	Faible	Forte - irrégularisation, diversification, enrésinement, essences allochtones
	● Inflexions dans les coalitions	Faible	Faible	Moyenne - risque inconfort pour le PNR

- 43 Premièrement, nous montrons que la question climatique se greffe à des dynamiques préexistantes autour de l'écologisation de ces territoires, portée par des coalitions mouvantes selon les enjeux. De manière transversale, les PNR s'associent avec l'ONF, les acteurs de la biodiversité comme les associations naturalistes et les partisans d'alternatives forestières, pour promouvoir une sylviculture douce, à couvert continu, plus proche de la nature. Cette coalition, en particulier sur la question des coupes rases ou de l'enrésinement, est parfois rejointe par des collectifs citoyens éloignés de la gestion, mais affirmant leur volonté de peser dans les débats sur la forêt⁹. Une dynamique qui évoque l'écologisation « par le bas » mentionnée par Richou (2020).
- 44 Cette coalition entre « *acteurs professionnels et militants* », en opposition aux politiques forestières cadrées par une vision productiviste, a aussi été décrite par Glinel (2023), qui parle d'écologie réciproque, renouvelée « *dans un futur climatisé* ». En effet, l'argument climatique est mobilisé par ces coalitions plutôt stables, soutenant des pratiques elles-mêmes plutôt stables, comme une ressource complémentaire dans les discours, un nouveau répertoire de justification dont la « *puissance normative* » vient renouveler des débats anciens sur les pratiques sylvicoles (Lafaye et Thévenot, 1993 ; Deuffic *et al.*, 2023). Ces coalitions cherchent à valoriser au mieux une sylviculture « plus douce » afin d'assurer la multifonctionnalité forestière, la résilience des peuplements et, bonus, de stocker davantage de carbone. C'est le cas en Ariège : malgré une absence de menace climatique directe, avec la mise en place de programmes (tels que les forêts témoins et le LIFE Artisan) et l'action collective d'acteurs critiques de la gestion forestière en régulier, le parc, dans sa posture d'anticipation de possibles dépérissements à venir, contribue à promouvoir un modèle forestier bien particulier.
- 45 Si la question climatique induit assez peu de mouvement dans les coalitions, la climatisation des discours introduit quant à elle une requalification des controverses ; par exemple celle de la coupe rase et de l'enrésinement ou celle des essences mobilisées dans un contexte d'adaptation au changement climatique, à l'image du Morvan où des tensions historiques autour des coupes rases sont ravivées autour des enjeux d'adaptation. La question des essences à introduire pour le renouvellement forestier (cèdre, douglas) et leur provenance en particulier est discutée par les militants écologistes. Le Luberon, lui, constitue un bon exemple de *business as usual*, où coalitions et pratiques demeurent relativement stables, mais sont requalifiées au

regard des enjeux climatiques. Cette inertie peut s'expliquer par l'expérience historique locale de l'aléa climatique, mais aussi par l'héritage sylvicole i) d'un territoire méditerranéen pastoral, avec une forêt peu productive et peu appropriée, et ii) lié aux filières en place. Les acteurs y privilégient une stratégie d'adaptation « douce » (Sovacool, 2011 ; Brèteau-Amores et Brunette, 2020), soit l'accompagnement des écosystèmes forestiers en place qu'on espère capables de résister.

- 46 Au-delà des discours, notre enquête montre également la manière dont les « *transitions forestières* » (Kull, 2017) observées sont multi-dimensionnelles et naissent d'un enchevêtrement, ancré et situé, entre des matérialités à la fois climatiques, écologiques et territoriales (Banos *et al.*, 2020). Ces matérialités s'expriment dans la nature du sol et du climat méditerranéen dans le Luberon, dans les questions d'accessibilité et de pente dans les montagnes ariégeoises, dans l'expérience des dépérissements et la gestion de crise dans le Morvan. Elles conditionnent les pratiques mises en avant, par exemple la libre évolution comme une option de gestion raisonnable, qui s'impose *de facto* du fait des conditions biophysiques du territoire en Ariège notamment.
- 47 L'expérience vécue des effets des changements climatiques représente aussi une opportunité d'engagement vers un changement de pratiques (Sousa-Silva *et al.*, 2018). Le Morvan en est l'illustration : face à une situation de crise s'observe une prise de conscience de la nécessité d'adapter les pratiques au sein de modèles sylvicoles intensifs en monoculture. La diversification des essences comme stratégie d'adaptation tend désormais à faire consensus, de même, mais peut-être plus marginalement, que la volonté d'aller vers des couverts continus. Cet enjeu d'adaptation s'inscrit également dans un chemin territorial et forestier, avec le renouvellement des peuplements résineux arrivant à maturité ou ayant fait l'objet de coupes sanitaires. Cependant, nous l'avons vu, les pratiques et choix de gestion pour parvenir à cette diversification tendent à raviver des tensions anciennes. Ce contexte d'expérimentation « dans la crise » est aussi caractérisé par l'émergence de programmes structurants (comme le « laboratoire d'expérimentation forestière » coordonné par Bibracte), et par une redéfinition possible des coalitions. Par exemple, des acteurs comme le PNR du Morvan peuvent se trouver dans une situation délicate. À l'avant-garde sur les questions de limitation du seuil maximal des coupes rases, le parc cherche aujourd'hui à se situer dans une posture de médiation et tente d'accompagner en parallèle une diversité de formes de transitions forestières – y compris avec des acteurs plus productivistes – fragilisant potentiellement son inclusion au sein d'autres coalitions, par exemple avec les militants écologistes.
- 48 Pour finir, même si nous l'avons peu développé dans cet article, ces reconfigurations à l'échelle des territoires autour des enjeux climatiques se font aussi en interaction avec des dynamiques nationales. Richou (2020), analyse les processus d'écologisation en forêt « par le bas », comme nous l'avons fait dans cet article, mais aussi « par le haut », via l'évolution des politiques publiques à l'échelle nationale ou européenne. Ainsi, aujourd'hui, à l'échelle nationale, la question climatique tend à occulter les enjeux de multifonctionnalité forestière (dont le rôle d'habitat pour la biodiversité). Elle se résume souvent à la fonction d'atténuation jouée par les forêts, illustrée par le dispositif Label bas carbone. Les forêts françaises se retrouvent au cœur d'une scène nationale elle aussi agitée de controverses et de visions polarisées, entre sylviculture douce et industrielle (Baysse-Lainé et Gaborieau, 2023), qui se « climatise » également. Si ces pôles se retrouvent sur les trois territoires, nous avons montré qu'ils ne suffisent

pas pour bien saisir les pratiques, les coalitions et les récits en jeu. Par ailleurs, il est frappant, dans nos enquêtes, de voir à quel point ce prisme national de l'atténuation semble déconnecté des vécus des acteurs forestiers à l'échelle locale. À ce niveau, nos cas d'étude mettent en évidence une dynamique de requalification de la gestion forestière davantage orientée vers l'adaptation que vers l'atténuation du changement climatique. Les chemins à emprunter pour adapter les forêts peuvent être source de tensions, mais l'objectif de fond est commun : maintenir des forêts.

BIBLIOGRAPHIE

Arend M., Link R. M., Patthey R., Hoch G., Schuldt B., Kahmen A., 2021, « Rapid hydraulic collapse as cause of drought-induced mortality in conifers », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 118, n° 16, <https://doi.org/10.1073/pnas.2025251118>.

Arnould P., 2002, « Histoire et mémoire des aménagements forestiers », *Sciences Eaux & Territoires* (spécial Ingénieries-EAT-15), p. 09-20, <https://share.google/UBOkic92Guaves2tW>.

Banos V., Gassiat A., Girard S., Hautdidier B., Houdart M., Le Floch S., Vernier F., 2020, « L'écologisation, mise à l'épreuve ou nouveau registre de légitimation de l'ordre territorial ? », *Développement durable & territoires*, vol. 11, n° 1, vol. 11, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16481>.

Barthod C., 2015, « La multifonctionnalité des forêts entre discours et pratiques : illusion ou réalité à assumer ? », *Revue forestière française*, vol. 67, n° 4, p. 293-319, <https://share.google/8o3AlODbmfavtWbP4>.

Baysse-Lainé A., Gaborieau I., 2023, « Rapports de pouvoir, liens à la nature et mutations des forêts françaises », *Pour*, vol. 246, n° 2, p. 41-45.

Blondet M., 2016, « Participation des populations locales à la protection et à la gestion durable de la biodiversité forestière. Approche ethnographique de la mise en place de Natura 2000 en forêt », in Farcy C., Huyben N.(eds.), *Forêts, savoirs et motivations*, Paris, L'Harmattan, p. 159-183.

Brêteau-Amores S., Brunette M., 2020, « Sécheresse : l'indispensable adaptation des forêts françaises », *The Conversation*, <https://theconversation.com/secheresse-lindispensable-adaptation-des-forets-francaises-128404>.

Buijs A., Lawrence A., 2013, « Emotional conflicts in rational forestry: Toward a research agenda for understanding emotions in environmental conflicts », *Forest Policy and Economics*, n° 33, p. 104-111.

Centemeri L., 2022, « Green Justification and Environmental Movements », in Diaz Bone R., de Larquier G. (eds), *Handbook of Economics and Sociology of Conventions*, Springer, Cham, p. 1-21, <https://share.google/N0wALLsJKoDfv65B9>.

Dahan A., 2018, « La climatisation du monde », *Esprit*, n° 1, p. 75-86.

- Demestre N., 2023, *Pratiques et stratégies de gestion forestière face au changement climatique. Parc naturel régional du Luberon*, mémoire de master 2, gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales, Albi, Institut national universitaire Champollion, 98 p.
- Deuffic P., Marage D., Richou E., 2023, « Controverses autour des coupes rases en forêt : artefact médiatique ou problème de fond ? », *Pour*, vol. 246, n° 2, p. 63-71.
- Deuffic P., Marage D., Richou E., 2024, « Coupe rase, histoire d'une pratique sylvicole controversée. De l'éloge à l'anathème (1945-2015) (partie 2) », *Revue forestière française*, vol. 75, n° 1, p. 39-51, <https://doi.org/10.20870/revforfr.2024.7992>.
- Deverre C., De Sainte Marie C., 2008, « L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires ? », *Revue d'études en agriculture et environnement*, n° 89, p. 83-104, <https://doi.org/10.3406/reae.2008.1956>.
- Du Bus de Warnaffe G., Angerand S., 2020, *Gestion forestière et changement climatique. Une nouvelle approche de la stratégie nationale d'atténuation*, rapport d'étude, 84 p.
- FAO et UNEP, 2020, *The State of the World's Forests 2020: Forests, biodiversity and people, The State of the World's Forests (SOFO)*, Rome, FAO et UNEP.
- Glinel C., 2023, « Forestiers et écologistes ? L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière française », *Les Mondes du travail*, dossier « Travail et écologie », n° 29.
- Kalaora B., 2001, « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, p. 591-597, <https://doi.org/10.3917/ethn.014.0591>.
- Kaufmann J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. « Université », 126 p.
- Kull C. A., 2017, « Forest transitions: a new conceptual scheme », *Geographica Helvetica*, vol. 72, n° 4, p. 465-474, <https://doi.org/10.5194/gh-72-465-2017>.
- Lafaye C., Thévenot L., 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, p. 495-524, <https://doi.org/10.2307/3321928>.
- Lenglet J., Caurla S., 2020, « Territorialisation et écologisation dans la filière forêt-bois française : une rencontre fortuite ? », *Développement durable & territoires*, vol. 11, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16645>.
- Luysaert S., Marie G., Valade A., Chen Y., Njakou Djomo S., Ryder J., Otto J., Naudts K., Lansø A. S., Ghattas J., McGrath M. J., 2018, « Trade-offs in using European forests to meet climate objectives », *Nature*, vol. 562, p. 259-262.
- Mormont M., 2013, « Écologisation, entre sciences, conventions et pratiques », *Natures, sciences, sociétés*, vol. 21, n° 2, p. 159-160, <https://doi.org/10.1051/nss/2013102>.
- Mélard F (éd.), 2008, *Écologisation : objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Ecopolis, Peter Lang, 214 p.
- MTES, 2020, *Stratégie nationale bas-carbone. La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone*, Paris, MTES, 192 p.
- Paillé P., 1994, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-181, <https://doi.org/10.7202/1002253ar>.
- Parès N., 2018, *De la forêt-productive à la forêt-système-vivant : analyse des transformations des représentations et normes des modes de gestion forestière : l'exemple des forêts méditerranéennes françaises*, thèse de sociologie, non publiée, Marseille, Université d'Aix-Marseille.

PNRPA, 2018, *Candidature au programme LIFE intégré de la Commission européenne*.

Richou E., 2020, *La filière forêt-bois française confrontée aux défis de l'écologisation : de l'arbre « sensible » à la malforestation*, thèse de géographie, Pau, université de Pau et des Pays de l'Adour, 299 p.

Robain M., 2023, *Pratiques et stratégies de gestion sylvicole dans les Pyrénées à l'aune du changement climatique. Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises*, mémoire de master spécialisé « Forêt, nature et société – Management international », Nancy, AgroParisTech, HEC Paris, 127 p.

Sabatier P. A., 2014, « Advocacy Coalition Framework (ACF) », in Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P. (eds.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 4^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, p. 49-57.

Sabatini F. M., de Andrade R. B., Paillet Y., Ódor P., Bouget C., Campagnaro T., Gosselin F., Janssen P., Mattioli W., Nascimbene J., Sitzia T., Kuemmerle T., Burrascano S., *et al.*, 2019, « Trade-offs between carbon stocks and biodiversity in European temperate forests », *Global Change Biology*, vol. 25, n° 2, p. 536-548.

Selin H., VanDeveer S., 2015, « Deeper and Greener: European Union Environmental Politics, Policies, and Outcomes », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 40, p. 309-335.

Sergent A., 2014, « Sector-based political analysis of energy transition: Green shift in the forest policy regime in France », *Energy Policy*, vol. 73, p. 491-500.

Sousa-Silva R., Verbist B., Lomba Â., Valent P., Suškevičs M., Picard O., Hoogstra-Klein M. A., Cosofret V.-C., Bouriaud L., Ponette Q., Verheyen K., Muys B., 2018, « Adapting forest management to climate change in Europe: Linking perceptions to adaptive responses », *Forest Policy and Economics*, vol. 90, p. 22-30.

Taccoen A., Piedallu C., Seynave I., Perez V., Gégout-Petit A., Nageleisen L.-M., Bontemps J.-D., Gégout J.-C., *Proceedings of the Royal Society B, Biological Sciences*, vol. 286, n° 1900.

Van de Maele É., 2020, « Forêt : relever les défis du changement climatique en France métropolitaine – Préface », *Sciences Eaux & Territoires*, n° 33, p. 3-3.

NOTES

1. « Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique, par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature ».
2. Même si cette écologisation s'observe également, et comme ailleurs, « par le haut », du fait de l'évolution des politiques publiques.
3. Le GDF Sylvestre regroupe environ 70 membres, propriétaires, groupements forestiers ou gestionnaires, « *plutôt intellectuels* » (Robain, 2023).
4. Sont présentes sur le pourtour du PNR des centrales biomasses d'importance, Alteo et Sylviana, situées respectivement à Gardanne et à Brignole, et la papeterie Fibre Excellence Provence à Tarascon (Demestre, 2023).
5. Pro Silva est une association de forestiers créée en 1989, qui promeut une sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC).
6. Plusieurs informateurs ont témoigné d'interpellations plus ou moins violentes de gestionnaires ou exploitants forestiers autour de travaux et coupes ou de vandalisme de machine.

7. Ces deux groupements appartiennent au réseau des Groupements forestiers citoyens et écologiques, porté par le Réseau pour les alternatives forestières (RAF).
 8. Entendu ici, par un gestionnaire de groupement forestier citoyen, comme des mécanismes biologiques, liés aux facteurs environnementaux, qui modifient de manière transmissible et adaptative l'expression des gènes.
 9. Par exemple dans le Luberon, où le collectif Elzéard, Lure en résistance et le collectif Vigilance citoyenne se sont opposés à l'implantation, respectivement, de panneaux solaires et de la centrale biomasse de Gardanne.
-

RÉSUMÉS

Les forêts françaises font face aujourd'hui aux manifestations du changement climatique, induisant une prise de conscience des enjeux d'adaptation des pratiques sylvicoles. En parallèle, les forêts sont mises en avant comme élément central d'une stratégie nationale d'atténuation. Cet enjeu climatique vient s'ajouter à des dynamiques antérieures autour de la multifonctionnalité forestière et de l'écologisation de la société. Dans ce contexte, notre étude analyse les recombinaisons en termes de coalitions, pratiques et discours, à l'interface entre écologisation, climatisation et matérialités territoriales et climatiques vécues par les acteurs, dans trois parcs naturels régionaux. D'un côté, notre enquête montre une forme de stabilité dans les coalitions et les pratiques défendues : entre des sylvicultures dites douces ou industrielles. De l'autre, nous montrons aussi comment les matérialités territoriales et les expériences vécues du changement climatique peuvent façonner et modifier coalitions, discours et pratiques ; la gestion de la crise climatique induisant des changements de pratiques et d'alliances. Nous mettons enfin en avant que la climatisation des discours n'est pas forcément corrélée avec l'apparition de signes évidents des effets du changement climatique. Nous concluons sur le décalage entre des débats nationaux centrés autour de l'atténuation, tandis que les territoires se posent davantage la question de l'adaptation pour maintenir des forêts.

French forests are facing the effects of climate change, leading to a growing awareness of the need to adapt silvicultural practices. At the same time forests are also a central element of the national mitigation strategy. This climate challenge issue overlaps with earlier dynamics around forest multifunctionality and the "greening" of society. In this context, our study analyzes the recombinations induced in terms of coalitions, practices and discourses, at the interface between environmental arguments, climatic arguments, and both territorial and climatic materialities experienced by local actors, in three regional nature parks. On the one hand, our survey reveals a form of stability in both coalitions and practices: between so-called "close to nature" and industrial silvicultural practices. On the other hand, we also show how territorial materialities and the lived experiences of climate change can shape and modify coalitions, discourses and practices; the management of a climate crisis inducing changes in practices and alliances. Finally, we highlight the fact that engagement towards climate issues is not necessarily correlated with the experience of obvious signs of climate change. We conclude with the discrepancy between national debates centered on mitigation, while local actors are more concerned with the issue of adaptation to maintain forests.

INDEX

Mots-clés : forêts françaises, adaptation au changement climatique, écologisation, matérialités territoriales, parcs naturels régionaux (PNR)

Keywords : French forests, adaptation to climate change, greening, territorial materialities, regional natural parks

AUTEURS

VANESSA CHOLEZ

Vanessa Cholez est anthropologue de l'environnement et ethnoécologue, elle étudie les interactions complexes entre sociétés et milieux forestiers et s'intéresse en particulier aux politiques forestières et à la gestion de la biodiversité.

AgroParisTech campus de Nancy, umr Silva université de Lorraine, AgroParisTech, Inrae
vanessa.cholez@yahoo.fr

CLARA THERVILLE

Clara Therville est géographe, elle s'intéresse aux dynamiques socio-écologiques et institutionnelles pour mieux comprendre les conditions de collaboration entre acteurs et les accompagner dans un monde en crise.

Institut de recherche pour le développement (ird), umr Sens
clara.therville@ird.fr

MARIEKE BLONDET

Marieke Blondet est anthropologue sociale, elle s'intéresse à la manière dont se mettent en place les transitions en forêt et aux représentations sociales et perceptions de la forêt.

AgroParisTech campus de Nancy, umr Silva université de Lorraine, AgroParisTech, Inrae
marieke.blondet@agroparistech.fr